

LE MOUVEMENT D'EMANCIPATION EN TUNISIE

La France s'implanta définitivement en Tunisie par la signature du Traité de protectorat de 1883. En Algérie, la France put entreprendre et poursuivre sa conquête pratiquement sans être gênée par la concurrence d'autres impérialismes en quête de colonies. Au contraire, cinquante ans plus tard, au moment où la France a des visées sur la Tunisie et davantage encore trente années plus tard à propos du Maroc, la concurrence inter-impérialiste s'exerce avec intensité dans le domaine du colonialisme. La lutte pour le partage du monde entre les grands impérialismes provoque des conflits qui, dans les meilleurs des cas, se règlent dans les conférences internationales. Les traités ainsi conclus limitent l'étendue et la solidité de l'implantation colonialiste dans le pays convoité. Les statuts de protectorat dont sont notamment dotés la Tunisie et le Maroc sont la conséquence de ce caractère particulier du développement impérialiste à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

L'étude détaillée des successives modifications du statut tunisien et de son état actuel révélerait sans peine que la domination de l'impérialisme français en Tunisie ne montre pas grande différence avec celle qu'il exerce dans les colonies purement et simplement annexées. Cependant, la nécessité de renoncer à l'annexion directe est un signe de faiblesse pour l'impérialisme qui s'y trouve contraint. Les conditions spéciales du protectorat qui conservent une souveraineté de principe à la nation dominée, facilitent la résistance de cette nation à la domination impérialiste. Les territoires « protégés » vont pouvoir pendant toute une période exploiter la concurrence inter-impérialiste afin de chercher à adoucir leur sort. Cette particularité du statut de protectorat pendant toute une période, différencie considérablement les formes de la lutte pour l'émancipation en Tunisie et aussi au Maroc, de celles qui existent en Algérie.

En raison des circonstances particulières de son implantation dans ce pays, l'impérialisme français fut obligé de tenter de trouver une assise sociale pour sa domination dans la population elle-même. Mais dans un pays déjà évolué comme la Tunisie, le système du roitelet et de sa cour (rôle que l'on assignait au Bey et à son entourage) ne suffisait pas. Il en résulta l'apparition d'une couche tunisienne de petite et moyenne bourgeoisie composée de fonctionnaires, commerçants, professions libérales. Cependant, les conditions de la propriété et de l'exploitation agraire ne permirent pas le développement d'une grosse propriété foncière tunisienne. Par contre, d'importants capitaux tunisiens ont pu s'investir dans les services publics (chemins de fer, tramways, auto-cars) et dans les mines. Mais cet embryon de bourgeoisie in-

dustrielle complètement dépendante des colons capitalistes affermit plutôt qu'affaiblit la domination impérialiste, et ce n'est certes pas par ce canal que peut s'exprimer la résistance du peuple tunisien. Par contre, les couches petites bourgeoises et surtout l'intelligentsia et les fonctionnaires tunisiens, en voulant élargir les quelques prérogatives que leur a concédées l'impérialisme, sont tout naturellement amenés à essayer de limiter et de diminuer l'influence de celui-ci dans leur pays. La logique de leur lutte les a amenés à envisager son élimination. C'est ce phénomène que traduit la nature particulière et l'évolution du mouvement d'émancipation en Tunisie.

Le mouvement national tunisien est aujourd'hui largement dominé par le Parti libéral constitutionnaliste, connu sous le nom de *Néo-Destour* (Destour signifie constitution) et par l'*Union Générale Tunisienne du Travail*, expression du Néo-Destour sur le terrain syndical.

Né en 1934 d'une scission du Parti constitutionnel, appelé aujourd'hui Vieux-Destour, légèrement teinté de féodalisme religieux, le Parti Néo-Destour fut jeté dans l'illégalité après les incidents sanglants du 9 avril, et y fut maintenu après 1943, sous prétexte que certains de ses dirigeants avaient voulu profiter des antagonismes entre les forces de l'Axe et les Alliés pour leur propre lutte. Il ne reparait qu'en 1946. Depuis cette date, plus toléré que légal, reconnu, il sera — avec l'U.G.T.T. qu'il va créer — le pôle dirigeant des luttes pour l'émancipation en Tunisie. Le Néo-Destour a, comme dans le passé, comme objectif de lutte l'indépendance totale et immédiate, sans plus préciser sous quelles formes il entend la voir se réaliser. La C.G.T., tout comme le Parti communiste et le Parti socialiste, soutiennent à cette époque la position du gouvernement français. En conséquence, les masses tunisiennes sont poussées à rechercher une solution syndicale sur le terrain de l'autonomie. En 1947, les syndicats autonomes constituent à Sfax l'*Union Générale des Travailleurs Tunisiens*, dont beaucoup de leaders viennent du Destour et qui marchera toujours de front avec celui-ci. En avril 1949, le troisième Congrès de l'U.G.T.T. adoptera un programme d'action qui sera le seul programme économique et social que l'on connaisse au mouvement jumelé que constituent l'U.G.T.T. et le Néo-Destour. Fort détaillé et assez hardi dans toutes ses revendications de salaires, de réformes sociales, de réforme de la fonction publique, ce programme n'ouvre aucune perspective de structure pour un futur Etat tunisien indépendant.